

MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

26 Avril 23

*Dossier concernant l'édification
à Dinant d'un monument au
peintre Antoine Wiertz*

no 2314

2314 Edification à Dinant d'un monument à Ant. Wiertz.

NUMÉRO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

MUSEES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE
N^o 2314

8
Brux. 26 Nov. 1886


à Mr le Ministre Des
L' Agriculture Ju

Répondant à votre lettre
du 30 Oct. de l'Administration
des Beaux-Arts N^o 14878,
nous avons l'honneur de vous
informer que les Soies ont
donné à quelques tableaux
de l'œuvre Wiertz, prêtés au
Comité Wiertz, à Dinant,
le bon point et renouvelé
la toile adaptée au verso
de la chasse, afin de préserver
les peintures de l'humidité.

Cette opération, toute
matérielle, a été effectuée à
l'intervention de M. Ch.
Potvin, Conservateur de dit
Musée.

Agé,

Le Secrétaire
J. S.

Le Président


MINISTÈRE
de
L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
et des
TRAVAUX PUBLICS
—
ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS

N^o 14378

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

7
ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le

30^e June

1886



Messieurs,

Des tableaux du Musée Hertz,
qui ont été prêtés au Comité Hertz à
Dinant, et qui sont rentrés au dit
Musée, auraient besoin de quelques
réparations sans grande importance.

Je vous serais obligé, Messieurs,
de vouloir bien donner des instructions pour
que ces réparations soient faites le
plus tôt possible.

Agitez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

P^r le Ministre :

Le Directeur général

Dallière

A la Commission directrice
des Musées de peinture et de sculpture
de l'Etat.
(M^r Sténor, secrétaire)

MONUMENT WIERTZ
LE TRIOMPHE DE LA LUMIÈRE

A ÉRIGER

A DINANT.

COMITÉ EXÉCUTIF
de la

COMMISSION D'ORGANISATION :

Président : M. Léon Pety de Thozée,
gouverneur de la province de Namur.

Vice-Présidents : MM. Émile Cuvelier,
bourgmestre de la ville de Namur;
Louis Watrisse, bourgmestre de la
ville de Dinant.

Secrétaire : M. Louis Delisse, homme
de lettres à Namur.

Secrétaire-adjoint : M. Jules Trepagne,
secrétaire du Cercle artistique et littéraire,
à Namur.

Trésorier : M. Gustave Nicaise, receveur
communal de la ville de Dinant.

Dinant, le 30 mai 1883.

Monsieur,

Comité local.

Nous déclarons avoir tenu de Monsieur le Conservateur
de Musée Wiertz à Dinant, trois copies de médailles d'argent
C. - deffoy pour les faire figurer dans l'exposition que nous avons organisée
à Dinant au profit de l'œuvre du monument Wiertz.

Ces médailles seront offertes contre toute destruction ou détérioration,
à nos frais et toutes les mesures que commande la conservation d'œuvres
d'un mérite aussi exceptionnel seront prises par nous.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Bourgmestre-Président,

L. Watrisse

Secrétaire,
J. Trepagne

Œuvres, copies :

Le portrait de la mère de l'artiste.

Le bougeoir de l'ode.

La chaise à canot.

A Monsieur H. Condéme, conservateur de Musée Wiertz à Dinant.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

Bruxelles, le 28 Mai 1883. (5)

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 14375

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Monsieur le Conservateur,

J'ai l'honneur de vous informer
que j'ai autorisé le Comité exécutif
de la Commission d'organisation
du monument Wiertz à disposer
de trois tableaux figurant au musée
Wiertz dans l'intérêt de l'œuvre
qu'il a entreprise. Ces tableaux sont:
le Portrait de la mère de l'artiste,
le Bouton de Rose et la Chaise à
Canoy.

Je vous prie, Monsieur le Conservateur,
de vouloir bien délivrer contre
reçu ces œuvres à l'art du dit Comité.

Le Ministre de l'Intérieur absent,
Le Directeur général délégué,
A. Mander

A Monsieur
Conscience, Conservateur
des musées de peinture
et de sculpture de l'Etat.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2314

(4)

Brux. 6 Mai 1883

M^r. le Ministre
de l'Intérieur

Par votre lettre du 24
Avril dernier, ch^{er} M^r. des
Beaux-Arts, N^o 14378, vous
venez bien envoyer à notre
avis la lettre par laquelle
le Comité institué à Dinant
pour l'érection d'un
monument, à Ant. Wertz,
demande de pouvoir obtenir
pour ce trois tableaux de
M^r. Wertz sans figures
à l'exposition qu'il est
question d'organiser à
Dinant.

Nous avons décidé
en principe, M^r. le M^r.
de vous réserver opposé
à tout emprunt à faire
aux Collections de l'Etat.

mais vu la circonstance
actuelle et considérant que
les ouvrages demandés n'ap-
-partenaient ni au clavier
ancien, ni au clavier mo-
-dernes, nous croyons devoir
laisser au Gouvernement
le soin d'examiner s'il
convient de faire une excep-
-tion dans l'intérêt de
l'œuvre entreprise pour
le Comité d'histoire.

Ag. officielle.

Le Président

Le Secrétaire. J. J.

JK

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR

Bruxelles, le 4 mai 1883

(3)

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 2314

Mon cher monsieur Héron,

Une dépêche du 26 avril demandait à la
Commission directrice du musée si des tableaux
du musée Wiertz pourraient être prêtés au
Comité du monument à élever à D'haan-
la lettre du Comité accompagnait — en copie —
la dépêche. Vous seriez fort obligé si vous
pouviez adresser la réponse à cette communication
dans le plus court délai possible. On nous
flatte pour l'obtenir.

Votre dévoué,
Paul Lesclapart

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

N^o 14378

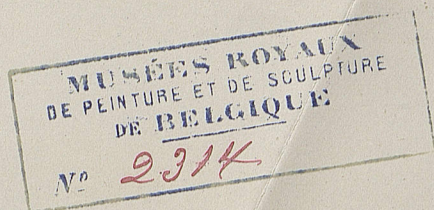
N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 26 Avril 1883

Messieurs,



J'ai l'honneur de vous communiquer
en copie, une lettre du Comité de Dinant, chargé
de recueillir les ressources nécessaires à l'édification
d'un monument au peintre Antoine Wiertz.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir
bien me faire connaître dans le plus court délai
si la demande de ce Comité peut être accueillie.

Agreez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Pour le Ministre:

Le Directeur général

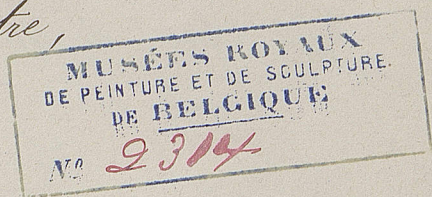
Aulouy

À la Commission directrice des musées de peinture et de
sculpture de l'Etat.

Monument Wiertz
Le triomphe de la lumière
à ériger
à Dinant.

Dinant, le 2 Avril 1883.

Monsieur le Ministre,



Nous devons tout d'abord vous remercier de la bonté que vous avez eue en nous autorisant à organiser notre loterie nationale, au moment où votre collègue du Département des finances nous permettait l'usage pour deux ans de l'ancien tribunal, afin d'y installer notre exposition-tombola.

La sympathie que vous éprouvez pour notre oeuvre nous encourage à vous adresser une nouvelle prière.

À côté de l'exposition-tombola que nous organisons, nous comptons réunir, dans un salon spécial, les oeuvres de jeunesse du maître Dinantais, qui sont éparpillées chez nos concitoyens et notamment dans les familles Disière et Lion.

Parmi ces oeuvres, il en est de très remarquables, bien qu'elles constituent, pour ainsi dire, les premières étapes d'un maître qui s'ignorait encore. C'est afin de rendre cette exposition plus complète et de faire saisir à nos visiteurs toute l'étendue du champ si rapidement parcouru par l'éminent artiste Dinantais, que nous désirerions obtenir deux ou trois tableaux de chevalets qui se trouvent au Musée Wiertz, pour les exposer à côté de ses premières toiles que nous allons réunir et exposer au profit du monument

À Monsieur le Ministre de l'Intérieur, à Bruxelles.

monument que nous voulions élever.

Daigneriez-vous, Monsieur le Ministre, nous accorder la faveur que nous sollicitons? Il y a notamment un petit tableau représentant la mère de l'artiste assise au coin du feu, à côté de son rouet, qui se trouve à Bruxelles et qui serait la grande attraction de notre salon.

Le local mis à notre disposition présente toutes les garanties de sécurité. Toute réserve à cet égard peut donc être écartée.

Au point de vue de l'art, il serait très-utile, nous le répétons, de pouvoir établir un parallèle entre les œuvres de jeunesse qui sont mises à notre disposition et celles de l'âge mur, qui forment le trésor légué à l'Etat par l'artiste au noble cœur, dont nous voulons consacrer la mémoire en reproduisant une de ses œuvres de prédilection.

Nous ne croyons pas devoir invoquer de précédents, ni même insister davantage sur les résultats fructueux que nous pouvons retirer d'une exposition de ce genre. La sympathie universelle qui entoure notre œuvre, l'intérêt puissant que vous portez, Monsieur le Ministre, à toutes les manifestations de l'art belge, plaideront notre cause essentiellement patriotique et vous feront agréer favorablement notre requête.

Veuillez, agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre profond dévouement et l'expression de notre haute considération.

Le Secrétaire,
J. Sauvage.

Le Bourgmestre - Président
(Signé) L. Watrisse.